



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 74 – 12 août 2022

Faits saillants

- **Prévision de croissance de 1 % en 2023 selon Crédit suisse**
- **Vive perturbation du fret rhénan en raison de la sécheresse**
- **Hausse de 8 % du nombre de frontaliers français en 1 an**

Guerre en Ukraine

Accueil réfugiés : La Suisse a accordé plus de 60 000 « statut S » à des réfugiés en provenance d'Ukraine depuis le 24 février 2022, dont 4 570 au mois de juin dernier - une tendance à la baisse, également observée dans les autres pays européens. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) travaille sur différents scénarii et anticipe l'accueil total de 80 000 à 120 000 réfugiés d'ici la fin de l'année en Suisse. Aujourd'hui, sur les 33 645 réfugiés ukrainiens recensés en âge de travailler, le taux d'emploi s'élève à 10 % à peine.

Situation sanitaire

Covid-19 : Les dernières données de l'Office fédéral de la santé publique confirment le reflux de la pandémie observé depuis plusieurs semaines : 21 817 nouvelles infections ont ainsi été recensées entre le 2 et le 8 août, soit une baisse de 7 % par rapport à la semaine précédente.

Macroéconomie

Croissance : Selon Crédit suisse, l'économie helvétique devrait croître d'environ 1 % en 2023. Eric Scheiddeger, économiste en chef de la Confédération, anticipe, à ce stade, une croissance de 2 % en 2023 sur la base d'un scénario médian prévoyant entre autres un retour à la normale graduel des chaînes de production et de la logistique mondiale et un desserrement des tensions énergétiques internationales, mais une croissance nulle en cas de réalisation d'un scénario négatif qui se traduirait par une exacerbation des tensions internationales et une crise généralisée en matière de gaz et d'électricité en Europe.

Marché du travail : Le taux de chômage est resté stable en Suisse en juillet, s'établissant à 2 % selon le SECO (ndr : mode de calcul distinct de celui du taux de chômage au sens du BIT). En parallèle, les tensions de recrutement perdurent dans un grand nombre de secteurs. L'Association suisse des infirmières et infirmiers a enregistré une accélération du nombre de départs de +30 % cette année par rapport à la même période en 2021, conséquence de la crise sanitaire des deux dernières années. Le secteur affiche toujours la plus forte pénurie de travailleurs : avec 7 500 postes non pourvus au 2^{ème} trimestre 2022, la branche devance celle des monteuses électriques (5 400 postes vacants) et des développeurs de logiciel (4 300 postes vacants).

Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de travailleurs frontaliers français exerçant en Suisse se monte à près de 207 000 personnes au 2^{ème} trimestre 2022, en hausse de 8 % en glissement annuel.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 11/08	Var. vs 04/08
EUR/CHF	0,9713	- 0,8 %
USD/CHF	0,9396	- 2,2 %
SMI	11 154	- 0,7 %
Taux 10a	0,453 %	- 3,2 pb

Faillites : En juillet 2022, le nombre de faillites d'entreprises observées en Suisse a crû d'environ 25 % en glissement annuel, avec 621 faillites répertoriées dans le pays. Les secteurs de la construction (75), du commerce de gros (49) et de détail (42) sont les plus touchés. En parallèle, le nombre de créations d'entreprises, après un exercice 2021 florissant, a reculé de 3,6 % au 1^{er} semestre 2022.

Secteurs non financiers

Transports : En raison de l'épisode de sécheresse extraordinaire cet été, le niveau du Rhin particulièrement bas, menace à court-terme le transit de fret entre Rotterdam et Bâle. Alors qu'un tiers de l'approvisionnement de la Confédération en produits pétroliers repose sur ce fleuve, les capacités de transport se sont drastiquement réduites, entraînant une forte augmentation du prix des cargaisons. Le faible niveau du Rhin, essentiellement utilisé pour le transport de charbon et de produits pétroliers, alimente ainsi l'inflation, les biens importés coûtant 8,4 % plus cher qu'en juillet 2021, tandis que les produits pétroliers se sont renchérissés de 43 % sur la même période. Le maintien en Suisse des tarifs élevés de l'essence et du diesel pourrait donc également perdurer si le niveau du Rhin demeurerait trop faible dans les prochaines semaines.

Energie : Si la dépendance de la Confédération au gaz naturel pour son approvisionnement énergétique est moins prégnante que dans d'autres pays européens, l'économie helvétique pourrait être indirectement affectée par le ralentissement des économies des Etats limitrophes de la Suisse, nettement plus dépendantes du gaz, à commencer par l'Allemagne. Si un risque de rationnement du gaz pour les entreprises suisses reste à ce stade marginal, les économistes de Crédit suisse anticipent des dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie chimique et sidérurgique en raison d'une potentielle pénurie de produits intermédiaires en provenance d'Allemagne et d'autres pays européens.

Agenda législatif

Votation du 25 septembre 2022 : Le peuple suisse se prononcera sur trois propositions législatives pouvant avoir des incidences significatives pour l'économie le 25 septembre prochain. Le premier objet porte sur l'initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse », qui vise à interdire l'élevage intensif et à inscrire dans la Constitution la notion de dignité des animaux dans les élevages agricoles, ce qui entraînerait un relèvement des exigences de bien-être animal, susceptible de s'appliquer également aux importations d'animaux et de produits alimentaires (et soulever la problématique des abattages rituels).

Le deuxième vote concerne deux mesures phares de la réforme du 1^{er} pilier du système des retraites (AVS 21) : (i) le financement additionnel de l'Assurance-Vieillesse et survivants par un relèvement de la TVA (hausse du taux réduit de 2,5 % à 2,6 % et du taux normal de 7,7 % à 8,1 %) et (ii) l'alignement de l'âge légal de départ à la retraite des femmes (64 ans actuellement) sur celui des hommes (65 ans). Les deux mesures sont liées entre elles.

Enfin, les citoyens suisses sont appelés à voter sur la réforme de l'impôt anticipé présentée par le Conseil fédéral fin 2021. Afin de renforcer le marché des capitaux et d'inciter les entreprises helvétiques à émettre davantage d'obligations en Suisse, le gouvernement propose (i) d'exonérer les revenus d'intérêts obligataires suisses de l'impôt anticipé (fixé à 35 %, mais entièrement ou partiellement remboursable dans la plupart des cas) et (ii) de supprimer le droit de timbre de négociation perçu sur le négoce de certains titres obligataires. D'après Swiss Banking, la réforme pourrait rapporter un volume total d'investissement d'environ 900 Mds CHF à la Suisse sur 5 ans. Le manque à gagner fiscal serait compris entre 215 et 275 M CH/an à long-terme selon la Confédération.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay